

FICHE DE SANTÉ DE MEMBRE D'ÉQUIPAGE (COVID-19)

Objectif de cette fiche :

Les informations devraient être consignées par le membre d'équipage de conduite avant le départ afin de confirmer son état de santé relatif à la COVID-19 et de faciliter le traitement par les autorités de santé publique de l'État.

Même s'il a rempli cette fiche, un membre d'équipage peut être soumis à un dépistage supplémentaire de la part de l'autorité de la santé publique dans le cadre d'une stratégie de prévention à plusieurs niveaux, par exemple lorsque la température prise est égale ou supérieure à 38 °C (100,4 °F).

- 1. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous été en contact proche (contact personnel à moins d'un mètre et pendant plus de 15 minutes ou contact physique direct) avec une personne soupçonnée d'être infectée ou qui a obtenu un diagnostic de COVID-19 ?**

Oui Non

- 2. Avez-vous ressenti l'un des symptômes suivants au cours des 14 derniers jours ?**

Fièvre	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Toux	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Difficultés respiratoires	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Perte soudaine du sens du goût ou de l'odorat	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

- 3. Température au début de la période de service :**

Température non prise du fait que la personne ne se sent/ne semble pas fiévreuse

Température en °C /°F : _____

Date : _____ Heure : _____

Méthode de prise de température : Front Oreille Autre _____

- 4. Avez-vous été déclaré positif à la COVID-19 à la suite d'un test au cours des trois derniers jours ?**

Oui Non

Joindre le rapport s'il est disponible

- 5. Avez-vous été reçu un vaccin contre la COVID-19 ?** Oui Non

Date de l'injection la plus récente :

Êtes-vous entièrement vacciné(e)²² ? Oui Non

Identification du membre d'équipage :

Nom :

Compagnie aérienne/exploitant d'aéronef :

Nationalité et n° de passeport :

Signature :

Date :

Formulaire PHC 1

²² Aux fins du présent document et des orientations de la CART, une personne est entièrement vaccinée 14 jours ou plus après avoir reçu toutes les doses primaires recommandées d'un vaccin contre la COVID-19 inscrit sur la liste des vaccins pouvant être utilisés en situation d'urgence selon l'Organisation mondiale de la Santé, ou approuvé par une autorité de réglementation rigoureuse.